



Localité de Valcanton

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
QUE :**

Le conseil de la Localité de Valcanton ne pourra tenir sa séance ordinaire prévue le mardi 13 juin 2023 à 20 h en raison du feu de forêt qui l'a contraint d'entrée en gestion de mesure d'urgence.

Prenez avis que cette séance ordinaire sera reportée à une date ultérieure. Avis vous sera donné dès que la date de la rencontre sera déterminée.

DONNÉ À VALCANTON, ce 9^e jour de juin deux mille vingt-trois.



Christine Garant
Secrétaire-trésorière